# Chronique fédérale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **8 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Chronique fédérale

### Un bilan satisfaisant

Il est compréhensible que l'individu, aussi bien que l'administration ou l'organisation à laquelle il voue son activité, dressent une sorte de bilan à la fin d'une année ou au début de l'autre. Les uns en parlent, les autres y pensent, ce qui est peut-être plus prudent. Quant à la Confédération suisse, elle a certainement de bonnes raisons de dresser un bilan satisfaisant. Si le peuple suisse a refusé les 7 centimes sur l'essence le 5 mars, ce refus a bien été corrigé par un nouvel arrêté fédéral, prévoyant au début 5 centimes ; le 3 décembre, le même peuple a accepté le statut légal de l'industrie horlogère. Et, quant aux Chambres fédérales, elles ont, à quelques exceptions près, suivi les conseils du gouvernement qui n'a d'ailleurs jamais cessé de maintenir le plus étroit contact avec le Parlement. La révision de l'assurance vieillesse et survivants a été réalisée en quelques semaines. Les salaires des fonctionnaires ont été améliorés sans aucune difficulté de part et d'autre. La notion d'un conflit du travail est absolument inconnue. La défense nationale a fait de grands progrès ; la décision sur les avions du type Mirage a été prise, la réforme de l'armée est en cours, les nouveaux commandants des nouvelles unités d'armée sont nommés, la défense civile est en voie d'être liquidée par les Chambres, des législations d'une importance considérable, sur le travail, sur le film, sur les cartels, sur les taxes postales, sur le capital de dotation des chemins de fer fédéraux, sont ou seront bientôt examinées par les Commissions parlementaires ou déjà adoptées par le Parlement même. Il n'y a pratiquement que trois problèmes importants qui ne soient pas résolus. Reste à savoir s'il est possible de trouver une solution quelque peu durable.

### Le marché commun

C'est sans doute l'association (non pas l'adhésion !) de la Suisse avec le marché commun le problème le plus pesant pour les gouvernants. Pendant très longtemps, l'opinion publique, même dans les milieux industriels, ne s'en est guère occupé, parce que la prospérité économique avait absorbé toutes les énergies. Depuis que le Conseil fédéral a adressé sa fameuse lettre au Président du Conseil des Ministres de la Communauté économique européenne, les Suisses commencent à se rendre compte de la gravité de la question. Il est certain qu'ils sont décidés de défendre leur neutralité permanente, ainsi que leur souveraineté et leur indépendance. Il est certain aussi qu'ils n'accepteront pas d'un cœur léger le danger d'une isolation et d'une discrimination commerciale. Les négociations s'ouvriront au printemps. Elles seront longues et difficiles. Les Suisses s'y préparent.

### L'agriculture

Le second problème, un problème permanent pour ainsi dire, est celui de l'agriculture suisse au milieu d'une prospérité presque illimitée. Quelles que soient les mesures de protection de l'Etat fédéral et les nombreuses aides et subventions, elle ne trouve plus de main-d'œuvre, et ses propres rejetons la quittent. Il va sans dire que, dans le cadre du marché commun, aussi bien que dans l'échange commercial libéralisé de l'ancienne O.E.C.E., la défense de l'agriculture s'impose. En Suisse, elle est considérée comme faisant partie de la défense nationale. Mais, à peu près tous les phénomènes des temps modernes, la réduction des heures de travail, les loisirs des citadins, l'organisation du travail de plus en plus mécanisé, le confort, tout cela contribue à rendre plus difficile la vie du paysan, surtout à la montagne. Mais, enfin, un des hommes les mieux informés, l'ancien secrétaire général de l'Union des paysans et actuel directeur général d'une des plus grandes coopératives agricoles, M. Ernest Jaggi, a fait appel aux paysans, de ne pas davantage « soigner » leur malaise et de ne pas décourager toute la paysannerie en se plaignant continuellement des difficultés réelles ou imaginées. Et, de toute façon, ajoutait M. Jaggi, nous ne pouvons pas nous chamailler avec les industriels, les syndicalistes, les consommateurs, le Conseil fédéral et avec tout le monde...

### Les prix et les salaires

L'index du coût de la vie a nettement augmenté à la fin de l'exercice 1961. Les salaires, aussi bien des fonctionnaires de l'Etat que des cantons et communes, des maisons commerciales, banques et de l'industrie, suivent le rythme. Un peu plus tard, c'est de nouveau le mouvement des prix et loyers, et, quelques mois après, l'histoire recommence, malgré les avertissements des autorités, de la Banque nationale, des experts de l'économie nationale. Les salariés sont plus ou moins contents, les agriculteurs plutôt moins, les petits rentiers soupirent, mais ne trouvent plus guère d'avocat pour défendre leurs intérêts. Certes, la course des prix et salaires est peut-être moins dramatique qu'ailleurs, mais qu'est-ce qui n'est pas beaucoup plus modéré et lent en Suisse qu'ailleurs ? La course est là, et le franc suisse, facilement gagné, souvent légèrement dépensé, pourrait bien un beau jour perdre sa gloriole.

***

Evidemment, en comparaison avec les pays menacés d'une guerre comme celle en Algérie, divisés comme les deux Allemagnes, secoués par des crises internes comme l'Italie, abstraction faite de tous ceux qui sont exposés aux dangers les plus aigus, la Suisse prend congé d'une année de paix, de prospérité économique, d'union des partis politiques, de relations de confiance entre gouvernants et gouvernés, et tout cela à un degré qui fait quelquefois un peu peur à ceux qui savent que ce paradis sur terre pourrait rapidement faire place à un enfer de destruction et d'anéantissement. Mais, tant que le pain quotidien peut être goûté d'une manière confortable, l'optimisme de la vie l'emporte sur le pessimisme de la mort, l'espoir de la paix sur la menace de la guerre, et le bilan positif sur toute estimation négative.

Hermann BOESCHENSTEIN.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, Xe. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capuciens, Cahors (Lot). — 98.053 — Dépôt légal : 1-1962 - N° 80/1962
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
**Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7e**